

# Barème d'honoraires

Applicable au 21/08/2020

## Honoraires sur transaction

Les honoraires sont à la charge de vendeur

Prix de vente jusqu'à 69 999 €	Forfait de 5000 € TTC
De 70 000 € à 99 999 €	Forfait de 6000 € TTC
De 100 000 € à 149 999 €	Forfait de 7000 € TTC
De 150 000 € à 159 999 €	Forfait de 7500 € TTC
De 160 000 € à 169 999 €	Forfait de 8000 € TTC
De 170 000 € à 179 999 €	Forfait de 8500 € TTC
De 180 000 € à 189 999 €	Forfait de 9000 € TTC
De 190 000 € à 199 999 €	Forfait de 9500 € TTC
De 200 000 € à 219 999 €	Forfait de 10500 € TTC
De 220 000 € à 239 999 €	Forfait de 11500 € TTC
De 240 000 € à 259 999 €	Forfait de 12500 € TTC
Supérieur à 260 000 €	5 % TTC du prix de vente

	ZONE TRÈS TENDUE(1)	ZONE TENDUE(2)	RESTE DU TERRITOIRE
Prix/m <sup>2</sup>	12 €/m <sup>2</sup>	10 €/m <sup>2</sup>	8 €/m <sup>2</sup>

(1) Liste des villes disponibles dans l'arrêté du 22 décembre 2010 - (2) Liste des villes disponibles dans le décret n°2013-392 du 10 mai 2013

(3) L'ensemble ne pouvant excéder un mois de loyer charges comprises

Honoraires de réalisation d'état des lieux	3 € par m <sup>2</sup> de surface habitable (toutes zones)
--	--

**SAS ROUEN TRANSAC IMMO LA RESIDENCE**

90, rue de la République 76000 ROUEN RIVE DROITE

RCS Rouen : 838 004 513 Titulaire de la carte prof. Transaction n° CPI 7606 2018 000 026 801

Garantie Financière de 120000 € Par GALIAN